

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

DECISION COMMUNAUTAIRE 2024_159

Objet : Réfection du réseau de distribution d'eau chaude sanitaire de la piscine d'Hazebrouck

Le Président de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre,

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2020/063 du Conseil communautaire adoptée le 13 juillet 2020 qui autorise le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures et de services au seuil défini par décret pour les marchés de fournitures et de services (221 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2024), ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité d'entretenir et de modifier le réseau de distribution de l'eau chaude sanitaire afin d'éviter le risque de légionellose dans les douches de la piscine d'Hazebrouck,

Considérant la consultation effectuée auprès des prestataires suivants :CHAUFFAGE DES MONTS ; ID CHAUFF et DALKIA,

Considérant l'unique offre reçue de la société DALKIA le 27 novembre 2024,

DECIDE

Article 1 : D'attribuer la modification du système de bouclage de l'eau chaude sanitaire de la piscine intercommunale d'Hazebrouck à la société Dalkia située au 204 rue Sadi Carnot 59350 Saint-André-Lez-Lille pour un montant de 21 485,80 € HT, soit 25 782,96 € TTC.

Article 2 : Ampliation de la présente décision est faite à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque pour contrôle de légalité
- Monsieur le Trésorier d'Hazebrouck
- Monsieur le Directeur Général des Services et aux services concernés, pour information et compte-rendu au Conseil de Communauté.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Hazebrouck, le 04/12/24

Par déléguation,
Le Vice-Président en charge des Finances, du pacte
fiscal et financier et de l'achat public

Jérôme DARQUES

